

Qu'est-ce qui détermine notre santé ? Mieux comprendre pour mieux agir !

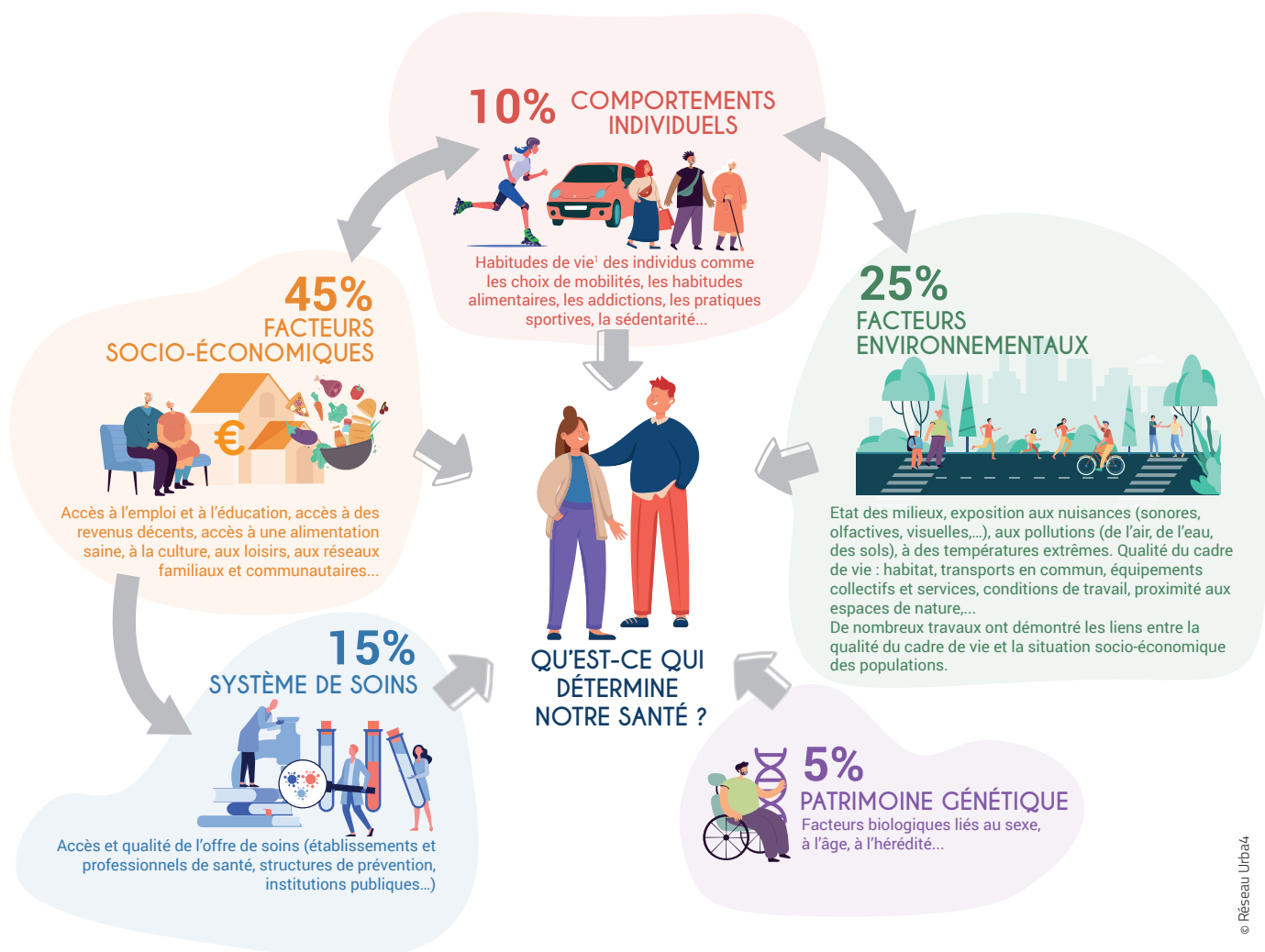
02

En santé publique, un déterminant de santé est un facteur qui influence l'état de santé d'une personne ou plus largement d'une population soit de façon isolée soit en association avec d'autres facteurs.

Les déterminants de santé peuvent être classés en plusieurs catégories et n'impactent pas tous de la

même façon la santé d'un individu. **La communauté scientifique estime que les facteurs socio-économiques et les facteurs environnementaux contribuent à environ 70 % de notre état de santé.**

Il existe plusieurs modèles explicatifs des déterminants de santé, dont la célèbre représentation proposée par Dahlgren et Whitehead, ou celle de Lalonde, ici schématisée.



© Réseau Urb4

Sources : Représentation de Lalonde / Synthèse des travaux Barton et al., 2015 ; OMS, 2010 ; Cantoreggi N, et al. 2010- Pondération des déterminants de la santé en Suisse, université de Genève ; Los Angeles County Department of Public Health, 2013 : How Social and Economic Factors Affect Health

¹ Les habitudes de vie peuvent être choisies mais aussi subies selon les facteurs environnementaux et socio-économiques qui interviennent dans la vie d'un individu.



Ainsi, la santé repose en premier lieu et avant tout sur des facteurs environnementaux (physiques, sociaux et économiques), allant au-delà du système de soins et des comportements individuels exemplaires. L'action publique, parce qu'elle impacte les déterminants majeurs de la santé, par la modification de l'environnement, du cadre de vie et donc des habitudes individuelles, est le levier principal pour agir en créant un environnement favorable à la santé. Les déterminants de santé révèlent

donc l'importance de prendre en compte l'ensemble des facteurs environnementaux et socio-économiques, directement impactés par les politiques publiques.

De nombreuses études scientifiques reconnaissent aujourd'hui l'impact majeur des choix d'aménagement et de planification du territoire sur la santé et la qualité de vie des habitants : modes de déplacements, réduction des nuisances et des pollutions, présence d'espaces verts, conditions d'habitat, accès à l'emploi...

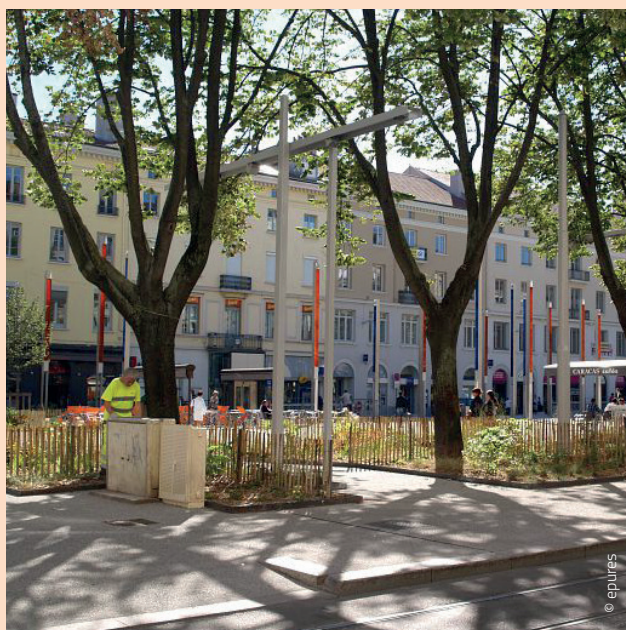
Facteurs environnementaux

Les maladies chroniques s'expliquent, pour plus de **50 %** des cas, par l'environnement dans lesquels vivent les malades (Cicoella, 2013).

25 millions de Français sont touchés chaque année par les effets du bruit : perturbation du sommeil, difficultés d'apprentissage, obésité, troubles anxio-dépressifs (ADEME, Conseil national du Bruit).

La quasi-totalité de la population en AURA est exposée au dépassement de seuil en particules fines (PM 2,5) recommandé par l'OMS (ATMO, 2021). En 2019, le transport reste le premier secteur à émettre le plus de gaz à effet de serre en étant responsable de **31 %** des émissions nationales.

À Paris et dans la petite couronne, le risque de décéder à cause d'une **chaleur** exceptionnelle est **18%** plus élevée dans les communes les moins arborées que dans les plus arborées (Santé publique France). Par modélisation, on estime que lors des grandes vagues de chaleur, une couverture arborée sur **50 %** permet en moyenne un gain de **10°C** de température ressentie à l'ombre.



Facteurs socio-économiques

La surmortalité hivernale est fortement liée aux caractéristiques du logement. Parmi ces facteurs délétères : la précarité énergétique – logement inadapté face à la chaleur et au froid notamment – concernerait plus de **10 %** des ménages français. (La Santé en action n°457, 2021, SpF).



Comportements individuels

L'utilisation régulière du vélo diminue de **10 à 28 %** le risque de mortalité. La marche en permet une diminution de **10 à 22 %**. (OMS).



Les déterminants de santé : un outil pour déterminer les bons leviers d'actions

A quoi servent-ils ?

Les déterminants de santé sont un **référentiel commun, une clé de compréhension** pour tous les acteurs voulant s'engager dans une démarche en Urbanisme Favorable à la Santé, quel que soit leur niveau d'acculturation.

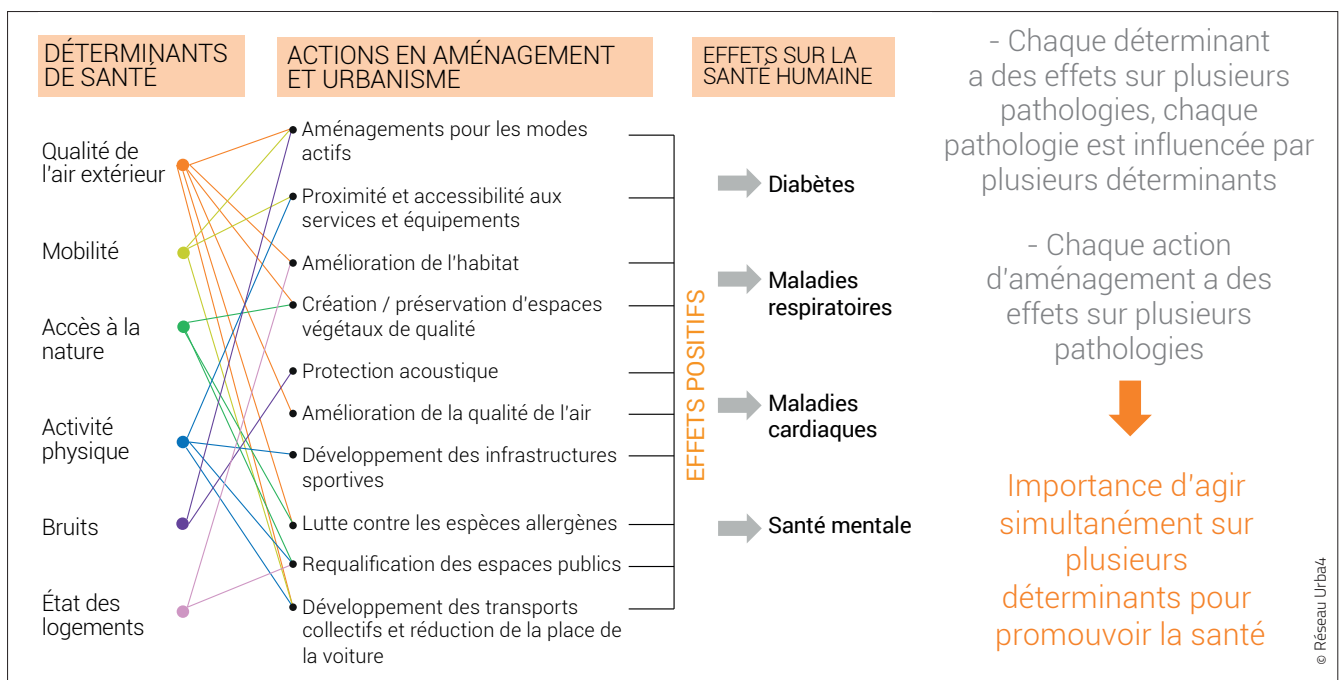
Les déterminants de santé permettent de prendre en compte la santé comme critère de choix, d'identifier les leviers sur lesquels il est possible d'agir pour promouvoir la santé, d'obtenir une **vision d'ensemble** des enjeux d'un territoire.

Ils offrent une **lecture transversale** du territoire et de ses composantes. En effet, les déterminants sont

interdépendants et en interaction entre eux, puisque la santé d'un individu est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs. Au cours de sa vie, une personne est exposée simultanément à plusieurs déterminants, agissant négativement ou positivement sur sa santé. Il est alors nécessaire de considérer un ensemble suffisamment large de déterminants pour promouvoir efficacement la santé des habitants de chaque territoire.



Les collectivités locales, de par leurs compétences et leurs actions sur l'aménagement, ont le pouvoir d'agir directement sur ces déterminants de santé et donc sur la santé humaine.



Sources : ARS - DD03 et ORS Auvergne-Rhône-Alpes, inspiré du Guide ISADORA

Si les politiques d'aménagement portées par les collectivités déterminent de larges pans de notre santé, d'autres politiques publiques (action sociale, éducation, insertion professionnelle et développement économique, agriculture, etc.) ont également un rôle à jouer. En conséquence, toute démarche en urbanisme favorable à la santé doit mesurer au préalable à la fois ses capacités d'action et ses limites sur les déterminants de santé.

+ Pour aller plus loin sur le rôle des collectivités locales et leurs moyens d'actions sur les déterminants de santé, se référer à la fiche introductive.

Pour aller plus loin et établir un diagnostic de territoire au regard des déterminants de santé, se référer à la fiche pédagogique « diagnostic ».

Une attention particulière à porter aux inégalités de santé

La précarité se définit comme un état d'instabilité sociale caractérisé par « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux ». Les **inégalités sociales de santé** sont des « différences systématiques, évitables et importantes dans le domaine de la santé » observées entre des groupes sociaux.²

Les inégalités de santé ne sont pas dues aux seuls comportements individuels mais aussi aux conditions matérielles des personnes, aux caractéristiques environnementales de leurs lieux de vie et de travail et aux facteurs psycho-sociaux (stress des conditions de vie et de travail, relations et soutien social).³

Les publics les plus vulnérables parce qu'ils sont plus sensibles, défavorisés socialement et/ou économiquement, plus exposés à des pollutions, doivent faire l'objet d'une attention particulière car ils sont soumis à des effets d'inégalités cumulatifs. Notre lieu de résidence est par exemple déterminé en grande partie par nos conditions socio-économiques. Des actions complémentaires et renforcées sont donc



nécessaires envers ces publics afin de prendre en compte et réduire ces inégalités.

Les documents d'urbanisme ont un impact sur les inégalités territoriales : par la programmation de logements sociaux et des politiques de mixité sociale, par des politiques d'amélioration du cadre de vie des quartiers à bas revenus, par la planification de la mobilité, etc.

Toute action contribuant à l'amélioration du cadre de vie, doit être pensée en incluant tous les publics pour viser l'équité, au risque de générer des phénomènes d'exclusion.

A RETENIR : L'écart d'espérance de vie à 35 ans observé entre les cadres et les ouvriers est de **6,4** ans pour les hommes et de **3,2** ans pour les femmes sur la période 2009 – 2013 (Insee Première n°1584 – Février 2016).

4 fois plus : c'est le risque d'obésité chez les personnes les plus défavorisées (22 % contre 6 % chez les plus riches) - Santé Publique France.

Pour vous accompagner dans une démarche d'urbanisme favorable à la santé et au bien-être des habitants, des fiches pratiques et inspirantes sont disponibles

Fiche 1 Urbanisme et santé : alliés pour la ville	Fiche 2 Déterminants de santé	Fiche 3 Projet de Territoire	Fiche 4 Diagnostic	Fiche 5 Santé et projets urbains	Fiche 6 Santé et PLU/PLUi	Fiche 7 Santé et Scot	Fiche 8 Enjeux juridiques
Fiche 9 Sur le terrain : La Mure	Fiche 10 Sur le terrain : Quart Nord-Est Saint-Etienne	Fiche 11 Sur le terrain : PLH St-Marcellin Vercors Isère Communauté	Fiche 12 Sur le terrain : Vienne Condrieu Agglomération	Fiche 13 Sur le terrain : Scot Bresse Val de Saône	Fiche 14 Sur le terrain : Scot Sud Loire		

² « Inégalités sociales de santé : des déterminants multiples », LA SANTÉ DE L'HOMME - N° 397 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008 <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/inegalites-sociales-de-sante-des-determinants-multiples>

³ « id. »

Faire valoir les enjeux de santé dans les documents de planification et les projets d'aménagement : c'est la mission que s'est donné le réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (réseau Urba4), dans le cadre d'un partenariat avec l'Observatoire régional de la Santé, la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et l'Agence Régionale de Santé.